

enlevé un excellent sujet: M. Donald Gordon. Voilà le genre d'homme dont Radio-Canada a besoin. Il aurait fait la loi. Il nous faut un homme d'affaires, quelqu'un de positif.

Finalement, je tiens à ajouter que personne ne blâme le secrétaire d'État de toutes ces choses. Nous, députés d'arrière-ban, ne pouvons signaler ces choses à l'attention de Radio-Canada que par l'entremise du ministère qu'elle dirige. J'espère que l'honorable représentante est d'assez bonne foi pour tenter un effort spécial afin de s'assurer que la chose ne se reproduira pas. Si elle se répète, je tiens à assurer aux députés que Jack Roxburgh se lèvera tous les jours à la Chambre pour protester.

• (10.10 p.m.)

M. Albert Béchard (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, je comprends l'inquiétude et les sentiments du député de Norfolk. La dernière phrase dite par Stanley Burke aux nouvelles télévisées, le mercredi 22 février 1967 était assez équivoque. D'après les renseignements que j'ai obtenus M. Burke aurait dit en fait: «et pour finir, le fumeur moyen au Canada a fumé aujourd'hui 14 cigarettes et dans l'ensemble du pays, 32 personnes ont succombé à des affections respiratoires.»

Les chiffres relatifs aux décès étaient ceux du Bureau fédéral de la statistique pour l'année terminée le 31 décembre 1965. Les données concernant le fumeur moyen provenaient de la même source, quant au nombre estimatif de fumeurs. Les décès se répartissaient ainsi: 26 par suite de maladies respiratoires et six de cancer découlant de maladies respiratoires. Toutefois, les décès par suite de maladies respiratoires ne sont pas tous dus à l'habitude de fumer. Toutefois, comme je l'ai dit au début de mes remarques, ce qu'on a entendu à la télévision d'État le laissait supposer.

LA DÉFENSE NATIONALE—L'OTAN—LA MODIFICATION POSSIBLE DU RÔLE MILITAIRE DU CANADA

M. Andrew Brewin (Greenwood): Monsieur l'Orateur, le Livre blanc du Royaume-Uni désigné officiellement Livre blanc de 1967 sur les prévisions budgétaires de la défense, a été publié récemment et on peut lire au paragraphe 18 de la page 5 la déclaration suivante:

Le gouvernement espère...

Il s'agit du gouvernement du Royaume-Uni.

Le gouvernement espère que pour la fin de juin 1967 les pays membres de l'OTAN feront après discussion une révision de la stratégie de l'OTAN

[M. Roxburgh.]

et qu'un accord interviendra sur l'ampleur, la composition, le déploiement et le rôle militaire des forces participantes et sur un partage plus équitable du fardeau économique qui en découle.

Cette déclaration laisse prévoir des répercussions importantes sur toute la politique militaire et internationale du Canada. Mercredi dernier, j'ai demandé soit au secrétaire d'État aux Affaires extérieures soit au ministre de la Défense nationale si le gouvernement du Canada avait fait des propositions aux autres gouvernements membres de l'OTAN quant aux effectifs, à la composition et au rôle militaire futur des forces canadiennes auprès de l'OTAN.

Les députés savent que le rôle militaire du Canada consiste comme par le passé en notre participation à l'OTAN et au NORAD. Nous avons un groupe-brigade et une division aérienne stationnés en Allemagne et le rôle primordial de notre marine est la lutte anti-sous-marine dans le cadre de l'OTAN. La brigade et la division aérienne comptent relativement peu d'hommes, mais elles fournissent un apport indiscutablement efficace à la stratégie actuelle de l'OTAN qui se fie à une riposte atomique massive et tactique à la suite de toute agression délivrée en Europe centrale.

Le 13 janvier 1963, le premier ministre, dans un discours retentissant prononcé à Scarborough, avant que son parti soit porté au pouvoir et alors qu'il était chef de l'opposition, avait déclaré ce qui suit:

Le gouvernement devrait réexaminer sur-le-champ tout le fondement de la politique canadienne de défense. Il devrait notamment discuter avec les États-Unis et l'OTAN le rôle que le Canada doit jouer dans la défense continentale et collective, rôle qui devrait être plus pratique et efficace qu'il ne l'est actuellement. Nos ressources financières sont limitées. Nous devons donc nous assurer que les sommes que nous consacrons à la défense sont dépensées de façon raisonnable et économique, en évitant les engagements qui exigent un matériel coûteux ou qui deviendra vite désuet ainsi que les activités qui sont ou qui seront bientôt dénuées de sens.

En dépit de ces paroles, plus de quatre ans plus tard, le gouvernement libéral dirigé par le premier ministre actuel qui a occupé ce poste pendant presque toute cette durée, notre rôle n'a pas été modifié. Malgré nos instances, il a été impossible de savoir si le gouvernement avait proposé quoi que ce soit en ce sens. En vérité, si quelque chose a percé la voile de ténèbres qui enveloppe généralement ces questions d'importance vitale dans ce pays, il semble que ce soit la décision du Canada de s'en tenir fermement à ces mêmes rôles précisément. En effet, il l'indique dans le fameux Livre blanc de la Défense de 1964, qui semblait être l'ancre de salut de sa politique de défense. Le ministre de la Défense